

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 14 du 1<sup>er</sup> avril 2016**

**PARTIE PERMANENTE  
Direction générale de l'armement (DGA)**

**Texte 6**

**DÉCISION N° 6592/DEF/DGA/SMQ/D**  
portant désignation d'un gestionnaire de biens délégué.

*Du 8 janvier 2016*

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT : *service central de la modernisation et de la qualité.*

**DÉCISION N° 6592/DEF/DGA/SMQ/D portant désignation d'un gestionnaire de biens délégué.**

*Du 8 janvier 2016*

NOR D E F A 1 6 5 0 1 0 8 S

---

*Texte abrogé :*

Décision n° 68344/DEF/DGA/SMQ/D du 29 mars 2013 (BOC N° 22 du 17 mai 2013, texte 32).

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 800.3

*Référence de publication :* BOC n° 14 du 1<sup>er</sup> avril 2016, texte 6.

---

Vu le décret n° 2009-1178 du 5 octobre 2009 modifié, portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense ;

Vu le décret n° 2009-1180 du 5 octobre 2009 modifié, fixant les attributions et l'organisation de la direction générale de l'armement ;

Vu l'arrêté du 2 décembre 2009 modifié, relatif à l'organisation de la direction générale de l'armement ;

Vu l'arrêté du 21 février 2012 relatif à la gestion logistique des biens mobiliers affectés au ministère de la défense et des anciens combattants, notamment ses articles 4. et 5. ;

Vu l'arrêté du 21 février 2012 modifié, fixant la liste des gestionnaires de biens mobiliers affectés au ministère de la défense et des anciens combattants,

Art. 1er. Dans le cadre de l'organisation de la gestion logistique des biens qui rentrent dans la compétence du service central de la modernisation et de la qualité de la direction générale de l'armement, le directeur du centre technique des systèmes d'information est désigné gestionnaire de biens délégués, pour les biens relevant du centre technique des systèmes d'information.

Art. 2. La décision n° 68344/DEF/DGA/SMQ/D du 29 mars 2013 portant désignation d'un gestionnaire de biens délégué est abrogée.

Art. 3. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*L'ingénieur général hors classe de l'armement,  
directeur et chef du service central de la modernisation et de la qualité,*

Benoît LAURENSOU.